

21/ 16) Attribution de subventions diverses.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Une somme de 300.000. Fr se trouvant disponible à l'article 657 du budget primitif de 1964 sous le titre "Subventions", je vous propose d'allouer :

1°) une subvention complémentaire de ..... 50.000. Fr  
aux Colonies de vacances,

2°) à chacune des Sociétés sportives ci-après..... 40.000. Fr

- PATRIOTE
- ROYAL-STAR
- ESCADRILLE
- JUNIOR DIONYSIEN
- JEUNESSE MUSULMANE
- STADE DIONYSIEN
- RACING-CLUB
- FRANCO
- MONTAGARDE

et aux trois clubs cyclistes :

- VELO-CLUB DIONYSIEN
- GROUPEMENT CYCLISTE REUNIONNAIS
- Association Sportive Cycliste Saint-Denis.

3°) une subvention de ..... 100.000. Fr  
aux Anciens Combattants de VERDUN.

Je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé  
sur le 18 Août 1964  
P/le Préfet  
secrétaire général  
Mlle Duchard*